



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 janvier 2026

Le ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire soutient le premier appel à projets du partenariat européen *Agriculture of data*

Le ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire (MAASA) s'engage à hauteur d'un million d'euros en soutien au premier appel à projets lancé dans le cadre du partenariat européen *Agriculture of Data* (AgData). Cet investissement est l'occasion pour le ministère d'encourager la mobilisation de l'écosystème national – instituts de recherche, enseignement supérieur agricole, start-ups agritech, coopératives, exploitants, collectivités territoriales et organismes de conseil – en faveur d'une ambition européenne de valorisation du numérique au service de l'agriculture.

Soutenu par la Commission européenne et conçu dans le cadre du [programme Horizon Europe](#), le partenariat européen *AgData* vise à renforcer la capacité du secteur agricole à collecter, partager et valoriser les données issues des exploitations, de l'observation de la Terre et des systèmes environnementaux. En 2026, le MAASA s'engage à hauteur d'un million d'euros à l'occasion du lancement du [premier appel à projets](#) du partenariat intitulé « *EU-wide data-driven solutions to real problems* ». Il invite les acteurs européens à proposer des solutions concrètes et innovantes articulées autour de trois axes :

1. l'accélération de la modernisation des pratiques ;
2. l'optimisation des ressources naturelles ;
3. l'élaboration de politiques publiques fondées sur la connaissance scientifique.

Le calendrier de l'appel à projets prévoit la clôture des pré-propositions **le 21 janvier 2026 à 12h00 (CET)** et la clôture des propositions complètes **le 21 juillet 2026 à 12h00** (pour les pré-propositions sélectionnées).¹

Par son soutien financier, le MAASA entend mobiliser l'ensemble de l'écosystème national – instituts de recherche, enseignement supérieur agricole, start-ups agritech, coopératives, exploitants, collectivités territoriales et organismes de conseil – pour faire valoir le savoir-faire et l'innovation française au sein de ce dispositif européen. Il s'engage à accompagner activement les porteurs français dans la structuration de leur proposition.

¹ L'ensemble des documents nécessaires à la candidature – règlement et éligibilité, annexe financière nationale et conditions de financement, modèles de proposition et guide des participants – est disponible sur le portail du partenariat (<https://agdata.ptj.de/call1>).

L'objectif est clair : encourager la constitution de consortiums solides, équilibrés et compétitifs, capables de porter des projets à fort impact scientifique, économique et environnemental.

Pour la France, cet appel à projets constitue une occasion unique d'inscrire l'écosystème agricole et agroalimentaire national dans une dynamique européenne de long terme, fondée sur la donnée, la coopération et l'innovation. En soutenant ce partenariat, le MAASA réaffirme sa volonté de contribuer à la souveraineté alimentaire et à la valorisation du numérique au service de l'agriculture.

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris

www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv